

Bureau de la Commission médicale d'établissement (CME) de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP)

Réunion du mardi 26 avril 2016
16h30-20h00, salle des instances (Victoria)

Présents bureau de la CME

P ^r Yves	AIGRAIN	D ^r Anne	GERVAIS
P ^r Joël	ANKRI	P ^r Philippe	GRENIER
P ^r Jean-Yves	ARTIGO	P ^r Bertrand	GUIDET
P ^r Thierry	BÉGUÉ	P ^r Dominique	LE GULUDEC
M. Guy	BENOÎT	P ^r Paul	LEGMANN
P ^r Olivier	BENVENISTE	P ^r Claire	POYART
P ^r Catherine	BOILEAU	P ^r Rémi	SALOMON
P ^r Jean-Claude	CAREL	P ^r Éric	THERVET
P ^r Stanislas	CHAUSSADE	P ^r Jean-Marc	TRÉLUYER
P ^r Noël	GARABÉDIAN	D ^r Christophe	TRIVALLE

Présents Domu (direction de l'organisation médicale et des relations avec les universités)

M ^{me} Florence	FAVREL-FEUILLADE	M ^{me} Gwenn	PICHON-NAUDÉ
M ^{me} Pauline	MAISANI	M ^{me} Isabelle	PLANTEC
M ^{me} Hélène	OPPETIT		

Invités

P ^r Béatrice	CRICKX	M ^{me} Catherine	RAVIER
M. Martin	HIRSCH	D ^r Laurent	TRÉLUYER

Actualités de la CME (P^r Noël GARABÉDIAN)

- Un déplacement à l'étranger empêchera le directeur général d'assister à la CME du 10 mai.
- Médecins partenaires de l'AP-HP**
L'amélioration de nos relations avec les médecins de ville est l'une des priorités de notre plan stratégique 2015-2019. Dans le cadre du projet *Médecins partenaires* piloté par la direction du pilotage de la transformation (DPT) en partenariat avec l'Assurance maladie et l'agence des systèmes d'information partagés de santé (ASIP santé), l'AP-HP s'engage à (1) permettre aux médecins de ville de prendre rendez-vous en ligne pour les consultations de leurs patients, (2) leur assurer un accès téléphonique à un médecin sénior dans nos services d'hospitalisation, et (3) leur envoyer les comptes rendus d'hospitalisation par messagerie sécurisée ([lettre du 13 avril 2016](#)).
- Consultant**
La CME du 10 mai examinera en composition restreinte A les consultanats. 61 PU-PH de l'AP-HP demandent à en bénéficier pour l'année 2016-2017 : 33 pour une première année, 16 pour une deuxième et 13 pour une troisième. Une réunion préparatoire des rangs A de la CME aura eu lieu le 3 mai.

Ordre du jour de la CME du 10 mai 2016

Informations émanant du président (P^r Noël GARABÉDIAN)

Les représentants des usagers doivent devenir des partenaires pour améliorer la qualité et la sécurité des soins, et les conditions d'accueil et de prise en charge des usagers ([QSS & CAPCU](#)). Le président proposera à la CME d'adopter un **vœu pour soutenir l'association des usagers à la procédure de certification** dans les groupes hospitaliers (GH) et hôpitaux hors GH.

Propositions du groupe de travail sur la prévention, la détection et le traitement des situations à risques ou conflictuelles concernant les personnels médicaux de l'AP-HP (M^{me} Christine WELTY)

Le [groupe de travail](#) mis en place en février par le directeur général et le président de la CME pour décliner le [plan d'action](#) adopté le 4 janvier par le directoire a émis ses recommandations. Elles visent à :

- renforcer la gestion des ressources humaines médicales ;
- développer les compétences managériales des responsables médicaux ;
- améliorer le dialogue et la concertation au sein des pôles et des services ;
- se doter d'un dispositif structuré de signalement, d'analyse et de traitement des situations conflictuelles ou à risques psychosociaux.

La [qualité de vie au travail](#) fait partie des [priorités du président](#) de la CME. Il souhaite le rétablissement des conseils de service dans le règlement intérieur de l'AP-HP et le renforcement du rôle des sous-commissions *Vie hospitalière* des CME locales et centrale. M^{me} WELTY présentera les propositions du groupe de travail en **dix minutes**.

Bilan des conférences stratégiques et budgétaires (M^{mes} Christine WELTY et Marianne KERMOAL-BERTHOMÉ)

Le cycle 2016 des conférences stratégiques et budgétaires des GH s'est déroulé du 22 mars au 11 avril. Le cadrage était exigeant puisqu'il fixait l'efficience à réaliser par les GH à 136,5 M€ et limitait l'évolution de la masse salariale des personnels médicaux et non médicaux à 1 %. Le souhait affiché par la direction générale était cependant de préserver l'investissement (400 M€ inscrits en 2016 au plan global de financement pluriannuel [\[PGFPI 2016-2020\]](#)). En **dix minutes**, M^{mes} WELTY et KERMOAL-BERTHOMÉ feront le bilan des conférences.

Identitovigilance à l'AP-HP (P^r Béatrice CRICKX, D^r Laurent TRÉLUYER)

Le déploiement de l'identifiant patient permanent (IPP) dans ORBIS facilitera l'organisation des parcours des patients à l'AP-HP. Mais dans un premier temps la bascule des multiples bases d'identités vers une base unique génère de très nombreux doublons (identités multiples pour un même patient). En septembre 2015, le directeur général et le président de la CME ont mis en place une commission centrale d'identitovigilance (CCIV) ([courrier](#)) pour maîtriser les risques liés à ce déploiement. En **cing minutes**, le P^r CRICKX, vice-présidente de la CCIV, et le D^r TRÉLUYER, directeur des systèmes d'information (DSI), feront le point sur les recommandations de la commission.

Modalités de répartition et d'utilisation de l'enveloppe 2015 d'intéressement pour la recherche à l'AP-HP (M^{me} Christine WELTY)

Depuis 2014, un nouveau compartiment de la part modulable des crédits de financement des missions d'enseignement, de recherche, de référence et d'innovation (MERRI) valorise la performance des établissements de santé dans la recherche à promotion industrielle (enveloppe dite « MERRI SERI »). L'AP-HP a reçu 2 M€ à ce titre en 2014 et 3,37 M€ en 2015. En **cing minutes**, M^{me} WELTY en expliquera les modalités de répartition entre les GH.

Information sur la révision des effectifs de praticiens hospitaliers (PH) au titre de l'année 2017 (M^{me} Gwenn PICHON-NAUDÉ)

La procédure de révision des effectifs de PH a été modifiée en 2015 pour laisser une plus grande autonomie aux GH, désormais libres de leurs arbitrages au sein de leur masse salariale du personnel médical senior. La CME se concentre sur la pertinence médicale des demandes et la répartition de l'enveloppe de 0,4 % de la masse salariale réservée au niveau central pour les redéploiements entre GH. En **cing minutes**, M^{me} PICHON-NAUDÉ rappellera la procédure qui doit aboutir à une efficience de 5 M€ ([note de procédure](#)).

Le prochain bureau de la CME se réunira le **24 mai 2016**.

Noël GARABÉDIAN, le 2 mai 2016